Le Courrier du Loiret, 18 janvier 2023

NIBELLE

Les travaux du parking du lavoir à venir

Catherine Ragobert, maire de Nibelle, avait invité les Nibellois a fêté la nouvelle année samedi 14 janvier en fin d'après-midi à la salle des fêtes. Jean-Pierre Sueur, sénateur ; Sophe Pelhâte, conseillère départementale, et Delmira Dauvilliers, présidente de la communauté de communes du Pithiverais Gâtinais, ont répondu présents.

Nibelle a obtenu le label Village de caractère, décerné par Tourisme Loiret. À partir d'une étude de diagnostic concernant les trous sur les routes, des priorités ont été définies et les interventions ont été planifiées. La rue de Montvolant sera refaite au printemps, la route de Flotin n'est pas au programme. Concernant la rue de la Gare, les services techniques du Département ont installé des plots afin d'inciter les conducteurs à ralentir et sécuriser les piétons. Des travaux identiques seront faits prochainement au carrefour de la Boule d'or, sur la route départementale.

Le maire remercie la participation des Nibellois.

Suite à la grêle, la toiture de la salle de la salle des fêtes sera refaite. Pour que le car scolaire puisse faire demi-tour en bordure de la forêt, le carrefour au hameau de La Cave sera réaménagé. Les travaux du parking du lavoir seront lancés pour réaliser un parc de stationnement perméable, des subventions seront demandées. Un dossier important concernant l'étude énergétique des bâtiments communaux (mairie, école, musée, logements) pour le remplacement de la chaudière au fioul est en cours. Sans oublier, l'usine de traitement au pied du château d'eau, lui-même remit à neuf pour améliorer la qualité de l'eau.

Catherine Ragobert a remercié les Nibellois pour leur participation à la vie du village à travers les nombreuses associations. La participation aux journées citoyennes a permis d'apporter une aide considérable à l'embellissement et au fleurissement de la commune.

Phoca PDF